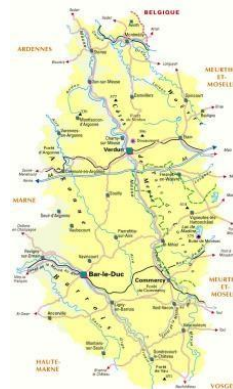




Association Nationale de Retraités
Groupe Meuse



APPEL A COTISATION ANNEE 2023

Le comité vous remercie de régler votre cotisation dans les prochains jours, afin de faciliter la lourde tâche qui attend notre Trésorière.

Cocher la cotisation qui convient :

Adhésion individuelle	23€
Adhésion individuelle avec revue	32€
Adhésion couple	37€
Adhésion couple avec revue La Voix de l'ANR	46€

Revue seule 9 €

Adhérent

Conjoint (*cas cotisation couple*)

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :

Enfin si vous ne souhaitez plus vous soucier de cette cotisation, **je vous recommande le prélèvement automatique**, En effet, ce mode de paiement est bien plus simple et évite tout risque d'oubli et par là même de nombreuses relances qui sont à l'origine de perte de temps et d'argent pour vous et pour notre association. Dans ce cas, il vous suffit de remplir la demande ci-dessous, la signer et joindre un RIB.

Quel que soit la solution retenue je vous remercie de retourner dès à présent ce **feuillelet complet** accompagné du **chèque ou d'un RIB** à

Madame Renée LEROUX – ANR groupe Meuse
13, rue de Pontoux 55220 Rambluzin et Benoitte-Vaux

Le comité vous remercie de votre fidélité et espère que vous serez encore nombreux à participer à nos sorties et activités diverses.

Le Président

.....

Je soussignésouhaite dès à présent régler ma cotisation à l'ANR Groupe Meuse par prélèvement sur mon compte bancaire et joins à cet effet un RIB.

J'ai noté que je pourrai renoncer à tout moment à cette procédure par simple lettre adressée à l'ANR Groupe Meuse.

.....le

Nom et signature



Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général

Communication vers les adhérents Sur la cotisation 2023

« Chers adhérents,

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue les 31 mai et 1^{er} juin 2022 à Paris. Elle a voté une augmentation des cotisations dont les nouveaux montants pour l'année 2023 sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Cette augmentation, sensible, était devenue inévitable. La principale raison en est la suppression au 31 décembre 2022 de l'aide financière que La Poste apportait encore aux associations du secteur Prévoyance et Solidarité. Cette suppression est une conséquence de l'évolution profonde que va connaître le secteur social de notre opérateur avec la disparition du Comité de Gestion des Activités Sociales (COGAS) et son remplacement par un Comité Social et Economique (CES) dont la gestion sera confiée aux organisations professionnelles, avec sans doute les mêmes conséquences que lors de la création d'un comité d'entreprise à Orange il y a quelques années.

Ces changements étaient annoncés depuis environ 2 ans mais nous étions alors en période de restrictions sanitaires, en activité réduite, et l'Assemblée Générale avait jugé alors inopportun d'augmenter les cotisations. Le retour à un fonctionnement « normal » et l'imminence de la perte de ressources importantes ont rendu indispensable cette augmentation, car notre association ne fonctionnera désormais que grâce à nos cotisations.

- D'une part, notre association étant reconnue d'intérêt général, la possibilité de déclarer le montant de l'adhésion sur votre déclaration de revenus (case 7UF actuellement). Ainsi pour une adhésion individuelle à 23€, vous obtiendrez une réduction d'impôts de 15,18€ (66%) ; pour une adhésion couple à 37€, vous obtiendrez une réduction de 24,42€. Nous rappelons que seule la partie adhésion (23€ ou 37€) est à déclarer en case 7UF.
- D'autre part la création d'une cotisation couple plus intéressante qu'aujourd'hui : 37€ au lieu de 46€.

A noter que malgré l'enchérissement de nombreux éléments entrant dans la fabrication de notre revue (Papier, encres, affranchissement, etc.), le prix de La Voix de l'ANR restera inchangé.

Nous voulons croire que vous comprendrez les raisons de cette décision, que nous savons délicate, mais qui permettra à notre association de poursuivre sa mission : vous permettre de « bien vieillir ».

D'avance merci ! »

Adhésion individuelle	23€
Adhésion individuelle avec revue	32€
Adhésion couple	37€
Adhésion couple avec revue La Voix de l'ANR	46€

Il est précisé que les reçus fiscaux ne seront pas délivrés systématiquement – dématérialisation oblige – mais qu'ils vous seront fournis sur simple demande en cas de réclamation du service des impôts, par exemple

Jean Pierre PERSON